

# 4 PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC : PENSIONNATS INDIENS

Le chapitre 4 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec (ERS, 2008) présente des données sur les risques associés à l'expérience des pensionnats pour la santé de la population des Premières Nations du Québec vivant au sein d'une communauté des premières Nations. Étant donné qu'il constitue un résumé de l'information contenue dans le chapitre 4, le présent document pourrait donner lieu à des interprétations différentes. Pour bien comprendre les résultats de cette enquête, le lecteur est invité à lire le chapitre intégral.

Le premier pensionnat ayant ouvert ses portes au Québec en 1934 a été le dernier à les fermer, en 1980. Chez les répondants adultes, 26,4 % ont indiqué avoir fréquenté un pensionnat au cours de leur vie, et un pourcentage encore plus grand d'adolescents (69,5 %) et d'enfants (79,1 %) ont indiqué qu'au moins un de leurs parents ou grands-parents avait fréquenté un pensionnat.

Comme mentionné dans le Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec 2007-2017, l'expérience des pensionnats est un facteur de risque qui a des répercussions sur la santé des Premières Nations. En plus d'avoir subi des répercussions négatives sur leur santé durant leur séjour, les ex-pensionnaires ont affirmé avoir été soumis à une discipline sévère (29,9 %) et exposés à de la violence verbale et psychologique (26,8 %). Ces derniers ont également déclaré avoir été éloignés de leur famille (40,2 %) et de leur communauté (34,3 %). Enfin, la perte de l'identité culturelle (28,9 %) figure aussi parmi les répercussions négatives identifiées par les ex-pensionnaires. Le présent résumé se concentrera sur les trois secteurs pour lesquels les facteurs de risque pour la santé affichaient des pourcentages plus élevés chez les ex-pensionnaires, de même que chez les adolescents et les enfants dont un parent ou un grand-parent a fréquenté le pensionnat, que chez les non-pensionnaires.

## Santé physique

Des facteurs de risque pour la santé sont associés à l'expérience des pensionnats, notamment un risque accru de recevoir un diagnostic de diabète ou de tuberculose. Comme l'illustre le tableau 1, parmi les adultes ayant fréquenté un pensionnat, 30,7 % ont indiqué avoir reçu un diagnostic de diabète, comparativement à 20,5 % chez les non-pensionnaires. Parmi les répondants, 6,6 % des pensionnaires ont déclaré avoir reçu un diagnostic de tuberculose, comparativement à seulement 1,9 % chez les non-pensionnaires. Ces résultats, comparables à ceux présentés dans l'Enquête régionale sur la santé de 2002, sont statistiquement significatifs.

**Tableau 1 : Répartition des répondants qui ont répondu « oui » pour avoir reçu un diagnostic de tuberculose ou de diabète, selon la fréquentation d'un pensionnat (N = 3 239)**

Maladie diagnostiquée	Fréquentation d'un pensionnat			
	A fréquenté		N'a pas fréquenté	
	N	%	N	%
Tuberculose	214	6,6	172	1,9
Diabète	995	30,7	1 858	20,5

## Suicide

Le suicide est un enjeu majeur pour les communautés des Premières Nations, particulièrement pour les personnes qui ont fréquenté un pensionnat. Comme le montre la figure 1, 32,8 % des ex-pensionnaires interrogés ont indiqué avoir déjà eu des pensées suicidaires au cours de leur vie, comparativement à 22,0 % des non-pensionnaires. De plus, 17,9 % des pensionnaires interrogés ont affirmé avoir fait une tentative de suicide, comparativement à 9,3 % des non-pensionnaires.

**Figure 1 : Répartition des adultes qui ont répondu « Oui » à diverses questions relatives au suicide, selon la fréquentation d'un pensionnat**



## Usage de médicaments sans ordonnance/illégaux

Les adolescents et les enfants des ex-pensionnaires sont également touchés par la transmission intergénérationnelle des risques pour la santé associés à la fréquentation des pensionnats. Par exemple, comme l'illustre le tableau 2, les adolescents dont un parent ou un grand-parent biologique a fréquenté le pensionnat sont plus nombreux à avoir consommé des médicaments sans ordonnance ou des drogues illicites (50,5 %) que les adolescents dont aucun proche parent n'a fréquenté de pensionnat (39,8 %).

**Tableau 2 : Répartition des adolescents qui ont fait usage de substances sans avoir reçu d'ordonnance d'un médecin, selon la fréquentation d'un pensionnat par un parent ou un grand-parent pensionnat par un parent ou un grand-parent (N = 3 661)**

Usage (passé ou présent) de médicaments sans ordonnance/illégaux	Fréquentation d'un pensionnat par un parent ou grand-parent biologique	
	A fréquenté	N'a pas fréquenté
	%	%
Oui	50,5	39,8
Jamais	49,5	60,2

## Consommation d'alcool

Les adolescents des ex-pensionnaires ayant fréquenté un pensionnat sont également plus nombreux à avoir consommé de l'alcool. Comme indiqué dans le tableau 3, 63,9 % des adolescents des ex-pensionnaires interrogés ont déclaré avoir consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois, comparativement à 49,7 % des adolescents des non-pensionnaires.

**Tableau 3 : Répartition des réponses des adolescents à la question « Pendant les 12 derniers mois, avez-vous bu de la bière, du vin, des spiritueux ou toute autre boisson alcoolisée? », selon la fréquentation d'un pensionnat par un parent ou un grand-parent (N=3 639)**

A consommé de l'alcool dans les 12 derniers mois	Fréquentation d'un pensionnat par un parent ou grand-parent biologique	
	A fréquenté	N'a pas fréquenté
	%	%
Oui	63,9	49,7
Non	36,1	50,3

## Conclusion

L'enquête a révélé les risques pour la santé associés à la fréquentation des pensionnats chez les Premières Nations du Québec. Toutefois, celle-ci a également eu des répercussions positives. Par exemple, 86,3 % des ex-pensionnaires interrogés ont indiqué employer une langue des Premières Nations au quotidien, comparativement à 58,9 % chez les non-pensionnaires.

Ce document constitue une synthèse du chapitre 4 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec. Pour plus d'informations, veuillez consulter le chapitre complet du rapport à l'adresse suivante : <https://www.cssspnql.com/docs/centre-de-documentation/chapitre-4.pdf?sfvrsn=2>.



COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR